



CADRAGE PÉDAGOGIQUE SAÉ : Stage en immersion - BLOC 3

Mise en situation professionnelle : retour d'expérience argumenté sur les observations en classe au service de la réussite de tous et chacun, dans le respect des principes déontologiques du métier.

Présentation du document

Ce document pédagogique accompagne les élèves étudiants et les tuteurs dans la réalisation de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) des Blocs 2 et 3. Il constitue un document de référence permettant d'explicitier comment les stages en immersion en établissement scolaire vont viser à développer certains apprentissages clefs de la formation.

Ce guide se focalise sur la SAÉ. Cette dernière articule de manière étroite les cours suivis dans les blocs 2, 3 et 4, les observations réalisées sur le terrain et des livrables. L'ensemble forme un parcours de formation.

Les savoirs institutionnels, juridiques, éducatifs et éthiques étudiés dans les enseignements devront être mobilisés afin de construire une réflexion argumentée sur les situations professionnelles concrètes rencontrées.

Introduction : les enjeux du stage professionnel

Le stage en immersion constitue une étape utile pour la préparation au concours et rend plus explicite l'acquisition des compétences professionnelles du niveau 1 du référentiel de formation des professeurs des écoles.

L'immersion dans les écoles est progressive permettant aux étudiants de découvrir la réalité du métier d'enseignant et de développer des outils d'observation et d'analyse des pratiques professionnelles d'experts.

P5 = mai-juin

Partie 1 – Appréciation du tuteur

Le tuteur en établissement accompagne les étudiants dans le développement de leurs compétences professionnelles au niveau 1 en faisant évoluer les pratiques d'observation de la classe et en favorisant l'analyse réflexive ; il contribue également à leur évaluation à travers une appréciation formative et certificative qui s'inscrit dans le processus de validation d'une SAE (situation d'apprentissage et d'évaluation, fiche descriptive en annexe 2).

Partie 2- Dépôts des preuves

Le travail demandé dans le cadre de cette SAÉ (PREUVE) devra être déposé sur la plateforme Magistère : (<https://partage01.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=9388>) dédiée à la SAÉ dans le respect du droit à l'image et conformément à la déclaration RGPD. Pour valider la SAE il faudra obtenir 4 badges. Trois portent sur UNE preuve déposée dans le cadre des Apprentissages Critiques et des exemples proposés dans la partie « *Travail attendu et situations à observer.* » :

Badge 1 : Auto-évaluer sa situation problème

Badge 2 : Évaluation croisée entre pairs de situations problèmes

Badge 3 : Évaluation de la preuve par un examinateur INSPE

Badge 4 : L'obtention du badge est liée à l'appréciation du déroulement du stage.

Cadre général

Les étudiants devront respecter les consignes suivantes :

- Respect des échéances de dépôt ;
- Identifier clairement des situations professionnelles authentiques ;
- Dépôt individuel des productions.

Partie 3 : Travail attendu et situations à observer.

En première année de Licence, les étudiants observent un enseignant chevronné. Ils développent une réflexion sur les pratiques pédagogiques observés pendant le stage. Il est attendu de l'étudiant que pour UNE situation spécifique observée (voir ci-dessous), il fasse un retour réflexif et argumenté. Ce travail est appelé **PREUVE**

Les types de situations professionnelles à analyser :

Bloc 3 : S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier : Connaître les textes fixant les principes déontologiques et éthiques de la profession,

Une pratique professionnelle vécue lors de l'observation permettant de décrire le traitement...

- d'une situation aigüe dans la classe ou l'école en assurant la transmission des valeurs de la République, ou en mettant en jeu la lutte contre les inégalités et en particulier celles de genre à l'école et dans la société, ou qui nécessite d'avoir recours aux droits et obligations professionnelles, au respect des valeurs républicaines et à l'incarnation du principe de laïcité.

- d'une situation de collaboration en faveur de la protection de l'enfance (collaboration avec l'équipe éducative et/ou les partenaires de l'éducation, les familles, les acteurs extérieurs)
- d'une situation professionnelle dans laquelle l'enseignant a exercé son autorité sans autoritarisme : posture, collaboration avec équipe pédagogique, éducative et de direction

Les apprentissages clés à valider

AC 3.1 Analyser de manière critique l'articulation entre obligations professionnelles, valeurs républicaines et principes de laïcité, à partir de situations d'enseignement concrètes.

AC 3.2 Appliquer les principes éthiques dans les relations avec les élèves et en visant la qualité des relations avec les familles et des équipes pluriprofessionnelles

AC 3.3 Contribuer au fonctionnement des établissements (instances) pour mieux inscrire son action dans le système éducatif français et la comparer avec d'autres systèmes éducatifs à l'échelle internationale

AC 3.4 Collaborer avec les autres professionnels de l'éducation et au sein d'un collectif pour la protection de l'enfance et la construction de relations de qualité

Formes possibles des productions

- Écrit réflexif (½ page) ;
- Podcast ;
- Infographie ;
- Poster ;
- Capsule audio ou vidéo.

Attendus méthodologiques

Le travail devra aussi :

- Mobiliser les apports théoriques étudiés en formation ;
- Proposer une analyse argumentée ;
- Adopter une posture réflexive ;
- Respecter les règles de confidentialité et d'anonymisation.



Niveaux d'évaluation

Non acquis

- La situation est peu décrite ou de manière incomplète.
- Les apprentissages critiques ne sont pas ou partiellement identifiés.
- L'analyse reste descriptive ou limitée.
- Les références théoriques sont absentes ou peu développées.

Acquis

- L'analyse est argumentée et structurée.
- Les apprentissages critiques sont maîtrisés.
- Les liens entre théorie et terrain sont pertinents.
- L'étudiant adopte une posture professionnelle réflexive.

Très bonne maîtrise

- L'analyse est approfondie et nuancée.
- Les apprentissages critiques sont pleinement intégrés.
- Les références institutionnelles et théoriques sont mobilisées avec pertinence.
- L'étudiant développe une réflexion professionnelle autonome et critique.

Partie 4 – Annexes incluse dans magistère

Annexe 1 – Fiche d'auto-positionnement

Critères d'auto-évaluation	Validé	Non validé	Observations personnelles
J'ai décrit une situation professionnelle réelle observée en stage	☐	☐	
J'ai identifié un apprentissage critique pertinent	☐	☐	
J'ai mobilisé des références théoriques ou institutionnelles	☐	☐	
J'ai analysé les enjeux déontologiques de la situation	☐	☐	
J'ai respecté l'anonymat des personnes et des établissements	☐	☐	
J'ai articulé théorie et pratique professionnelle	☐	☐	
J'ai adopté une posture réflexive	☐	☐	
J'ai respecté les consignes de dépôt sur Magistère	☐	☐	



Mon travail comporte une argumentation claire	☐	☐	
Mon travail répond aux attendus des enseignements critiques	☐	☐	
Mon travail intègre les critères d'évaluation suivants : démarche, régulation, justification	☐	☐	

Annexe 2 – Fiche descriptive de la SAÉ

Titre de la SAÉ : LPE SAÉ B3 - Retour d'expérience argumenté sur les principes déontologiques en stage au niveau 1

Périodicité : L1 - Semestre 1, Semestre 2

Éléments constitutifs concernés (EC) :

- EC Inscrire son action dans les valeurs et principes de la République
- EC Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance

Description : Par un retour d'expérience, vous devrez démontrer l'acquisition d'au moins un apprentissage critique par année de formation.

Livrables final :

À partir d'une situation observée lors du stage, produire une restitution au format libre (écrit d'une demi-page, podcast, infographie, poster, etc.) permettant d'analyser et d'illustrer la posture déontologique de l'enseignant, en s'appuyant sur des éléments concrets issus de l'observation.